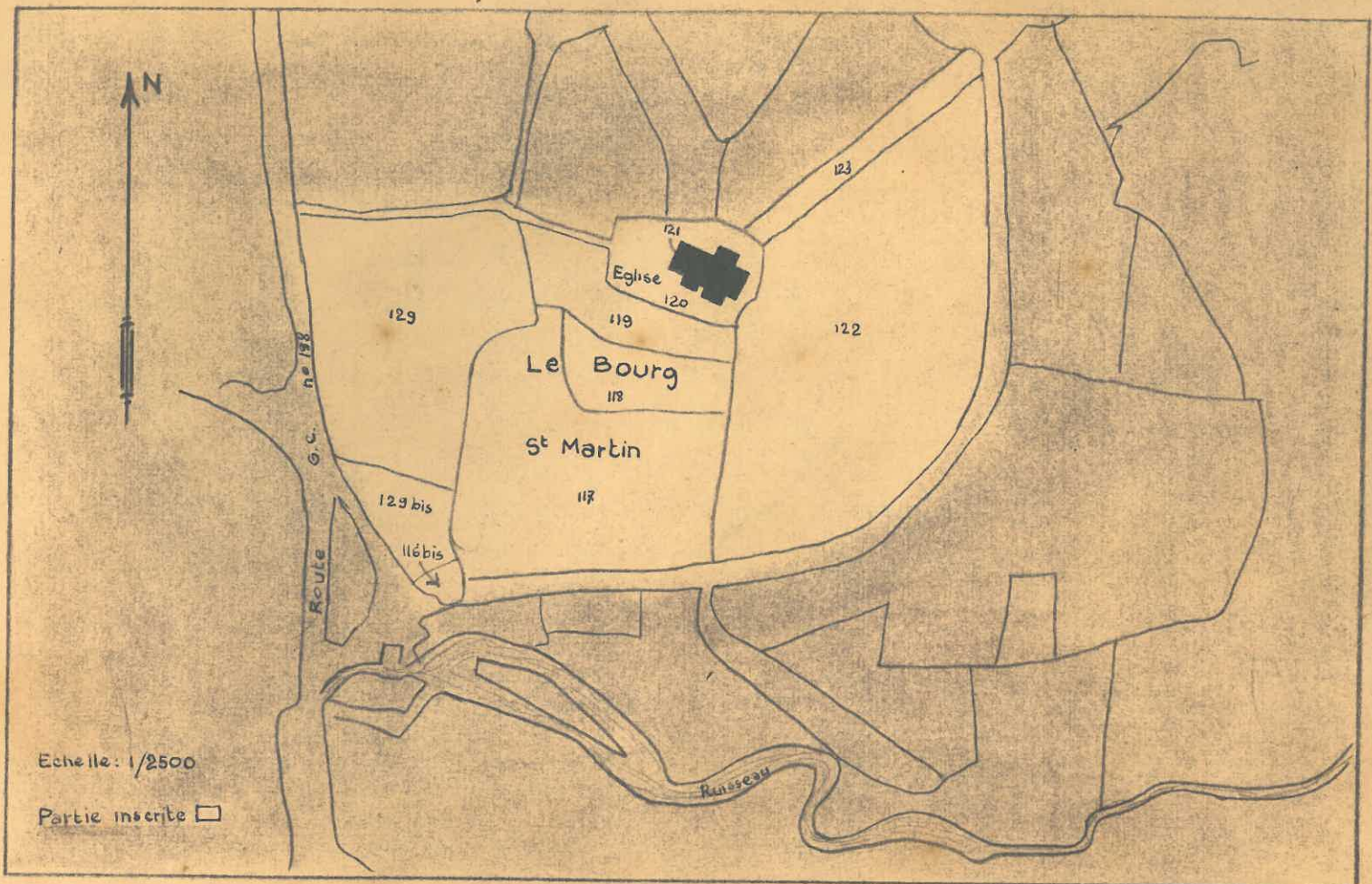
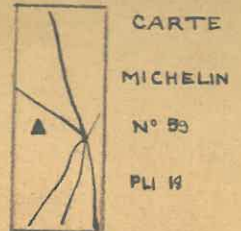


ABORDS de L'EGLISE

SITES

INSCRIPTION

COMMUNE : Le Tiercent
CANTON : St Brice-en-Cogles
ARRONDIS : Fougères



ARRETE DU 19 MAI 1944

Sont inscrits sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général l'église du TIERCENT et ses abords (Ille-et-Vilaine).

Parcelles cadastrales visées :

n° 116bis. 117 à 123. 129. 129bis. Section B

Par délégation,
Le Conseiller d'Etat,
Secrétaire Général des Beaux-Arts :

signé: G. HILAIRE

Pour copie conforme,
Le Chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites :